

non sans espoir et n'auraient trouvé leur fin que par la déclaration de Jules Favre qu'il eût été déloyal de saboter la cession des chemins de fer accordée par le traité de Francfort. (3)

Ce qui nous intéresse ici c'est de savoir qu'un jeune homme de 29 ans avait été jugé capable de représenter d'aussi grands intérêts.

La Chambre des Députés le choisira à différentes reprises comme secrétaire (1867-1868 et 1872-1875) et l'appellera à la vice-présidence de 1875 à 1881.. C'est en cette dernière qualité qu'il prononça le discours lors de la remise à la Ville du monument érigé à la mémoire de la Princesse Amélie (30. 10. 1876) (4) et qu'il fit partie du Comité d'organisation du Congrès international des Américanistes (1877).

La fondation de la société anonyme du Casino, sortie le 1. 9. 1880 du « Casino Bourgeois » fut grandement facilitée par le geste de Pescatore qui, sur un total de 10 700 francs d'argent nouveau, participa pour 8 000 francs. (5) Et lorsque la même société, deux ans plus tard, contracta son premier emprunt de 100 000 francs, Pescatore souscrivit pour un montant de 17 000 francs, laissant cette fois-ci la première place à son cousin TONY DUTREUX, autre membre fondateur, qui versa 20 000 francs. (6)

Pescatore, dont les sentiments religieux étaient innés, vénérât le sanctuaire de Notre-Dame de Luxembourg et souffrait qu'en matière de cloches la Cathédrale de la capitale occupât une situation bien inférieure p. ex. à celle de la basilique d'Echternach.

Aussi lorsqu'il s'agissait en 1866 de commémorer le bicentenaire de l'élévation de la Sainte Vierge au rang de patronne de la ville et du pays de Luxembourg, Pescatore et sa mère décidèrent de rehausser l'éclat des fêtes par les sons d'un bourdon de 4 tonnes qu'ils firent fonder à leurs frais (16 000 francs !) et que le peuple ne tarda pas de baptiser « den Toun ». Par suite d'une faute de fonte — les autres cloches avaient été refondues pour des raisons de tonalité — le bourdon ne fut installé que le 11. 5. 1867, c'est-à-dire le jour même de la signature du Traité de Londres. (7)

Ce beau geste d'Antoine Pescatore avait suivi un autre qui, lui aussi, aura fait les délices de sa mère, bienfaitrice de l'église de Clausen : au cours de l'année 1866 Antoine Pescatore versa à la fabrique d'église de Ste Cunégonde 10 000 francs, portant ainsi à 35 000 francs le total de ses donations. (8)

En 1873, année de décès de sa mère vénérée, les Sœurs Franciscaines reçurent 37 815 francs.

Sont encore dus à la générosité de Pescatore : une statue représentant la Sainte Famille et placée dans l'église des Pères Rédemptoristes ainsi que deux verrières de la Cathédrale retraçant la vie de la Sainte Vierge et faites d'après des cartons du peintre Maréchal de Metz ; dans le vitrail qui, avant l'agrandissement de la cathédrale, ornait le chœur, côté épître, on avait, ainsi qu'il est d'usage, fait figurer le portrait du donateur. (9)